

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-huit mai à dix-huit heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 3
Votants 11

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, SANCH Chantal, Mrs SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude, BALSAN Laurent, RAGUES Christian.

Absents : PONCELET Jean-Marie, JOSSINET Gaëlle, THERIC Corinne

Procurations : PONCELET Jean-Marie à Christian RAGUES, JOSSINET Gaëlle à Jean-Luc ALBE, THERIC Corinne à Irène LEBEAU

Vote :

Pour : 11

Abstention :

Contre :

DEPASSEMENT DEVIS TRAVAUX RENOVATION TOITURE GITE DES LAUPIETTES

Mme le Maire expose :

Pour la rénovation de la toiture en chaume du gîte des Laupiettes, nous avons dû faire appel à une entreprise située en Angleterre, n'ayant pas trouvé d'autre prestataire plus proche.

L'inflation sur le prix du transport et des matériaux a engendré une augmentation des dépenses pour cette entreprise qui demande une réévaluation de son devis initial.

Coût devis 2020 : 9 725€

Devis réévalué : 11 459.98€

Compte tenu du contexte économique actuel et de la qualité des travaux exécutés, Mme le maire propose d'accorder ce surplus qui se monte à **1 734.38€**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition et charge Mme le maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 28 mai 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

